



Conseil Municipal de MÉRIFONS du 7 mars 2026

Présents :

Maire président de séance : Sophie Costeau,

Conseillers : Florence Donnadieu, David Mestre, Pierre Ollier, Benoît Bertrand et Jean-Luc Exposito secrétaire de séance.

Absent excusé : Michèle Viala

Début de la séance 10h10

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 2 décembre 2025.
2. Approbation du compte de gestion 2025
3. Présentation du compte administratif 2025 et vote
4. Affectation du résultat 2025
5. Modification des statuts de la Communauté de Commune du Clermontais
6. Questions et sujets divers

Avant que la séance du conseil ne débute, le maire Sophie Costeau tient à présenter Dorothée Bailleux qui est la nouvelle secrétaire de mairie depuis le mois de janvier.

1 Validation du compte rendu de la précédente réunion du conseil

A l'unanimité du conseil, le compte rendu de la réunion du 2 décembre 2025 est validé.

2 Validation compte de gestion 2025 du Trésorier

La secrétaire détaille et explique les résultats 2025.

Le compte de gestion établi par le comptable du trésor fait apparaître un déficit cumulé de 51068,67 € en investissement et un excédent cumulé de 131105,39 € en fonctionnement. Le conseil valide à l'unanimité le compte de gestion.

3 Présentation et vote du Compte administratif 2025

Bilan établi par la commune, le compte administratif est identique au compte de gestion du trésorier.

En fonctionnement, les dépenses 2025 s'élèvent à 55010,02 € (personnel 11,8 K€, indemnités élus et contribution 12,7 K€, dépenses générales 30,5 K€ incluant : eau électricité, carburant, alimentation, entretien commune, maintenance, assurances...).

Les recettes 2025 s'élèvent à 79576,38 € (impôts, taxes et fiscalité locale 57 K€, Dotation de l'état 20 K€, eau d'irrigation 4,5 K€). En conséquence, l'excédent de fonctionnement de l'année 2025 s'élève à 131105,39 €.

En investissement les dépenses 2025 (impasse Gustave Trambly, chemin de Villettelle, Isolation et auvent de la mairie, étude columbarium, restauration chapelle...) sont de 148303,45 € et les recettes 2025 de 82699,43 € (remboursement de la TVA, taxe d'aménagement, subventions).

A l'unanimité, le conseil délibère favorablement.

4 Affectation du Résultat 2025

Le résultat à affecter s'élève à 131105,39 € (106,5 K€ résultats des années antérieures plus 24,5 K€ de l'année 2025). A ce résultat, il faut soustraire les opérations d'investissement de 2025.

Ceci nous donne un report total de fonctionnement de 14432,70 €.

A l'unanimité, le conseil délibère favorablement.

5 Modification des statuts de la Communauté de Commune du Clermontais

Le maire présente les modifications et à l'unanimité, le conseil délibère favorablement.

6 Questions et sujets divers

Ce conseil étant le dernier du mandat, le maire précise que le budget 2026 sera élaboré et voté après les élections par le nouveau conseil municipal. Néanmoins, Sophie Costeau fait un point sur les opérations en cours, sachant qu'en fonctionnement il n'y a pas de déficit et que les investissements engagés sont financés (en particulier les travaux de rénovation de la chapelle) par les excédents de fonctionnement, les subventions et les donations.

- **Forage Mas Canet**, comme au début de l'été dernier des problèmes électriques ont perturbé le fonctionnement. Compte tenu de l'âge de l'installation et comme nous l'avons déjà vu la rénovation de l'armoire électrique est nécessaire. Les travaux sont évalués à ce jour à 7188 €. TTC.

- **Chemin de Pradels**, à la suite des évènements climatique de l'hiver, deux éboulements ont eu lieu sur le chemin de Pradels en venant de Brenas. Le premier a pu être dégagé et le coût du second déblaiement revient à 2880 € TTC.
- **Entretien commune**, à la suite du départ d'Olivier Lavanga, comme convenu au dernier conseil, le maire a pu faire intervenir un nouveau prestataire (Arboreal) pour débroussailler les abords de la mairie. Dès le printemps il pourra s'occuper des autres secteurs de la commune. La nouvelle équipe décidera de la suite à donner à ce contrat.
- **Columbarium**, depuis le dernier conseil, la demande préalable de Travaux a été déposée et acceptée. L'architecte prépare le dossier technique en vue de la consultation des entreprises.
- **Chapelle**, les travaux sont bien avancés (la charpente est posée, les lauzes livrées et en cours de pose). Une fois que l'échafaudage sera retiré, il restera la finition du bas des murs extérieurs ainsi que la pose des fermetures vitrées.
- **Servitudes eau brute au Mas Canet**, Malgré l'engagement de la mairie (repérage, intervention du géomètre, acompte au notaire), le dossier n'est pas clôturé et le maire le regrette. Elle souhaite que la nouvelle équipe le reprenne et le mène à son terme.
- **Assainissement**, dernièrement le Pôle Intercommunal de l'eau a effectué des relevés sur le terrain dans le but de réaliser le dossier technique. C'est un début mais à cette heure il n'est pas possible de préciser la date effective du début des travaux.

Fin de la séance à 11h30